



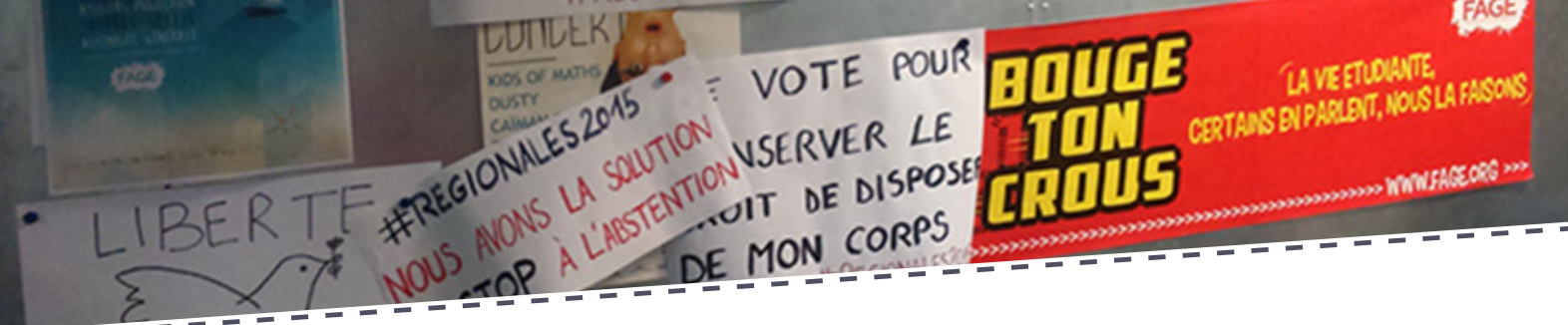
jeunesse
fédéralisme
représentation
innovation sociale
formation
international

Contribution de la FAGE

JEUNESSE

citoyenneté, défense

et **service national**



SOMMAIRE

QUEL RAPPORT DES JEUNES à la CITOYENNETÉ ?
P.3

DÉCONSTRUIRE LES MYTHES du SERVICE NATIONAL
P.4

QUELS DISPOSITIFS D'ENGAGEMENT VOLONTAIRE ?
P.4

QUELS DISPOSITIFS D'INSERTION et de MIXITÉ SOCIALE ?
P.6

LES JEUNES la CITOYENNETÉ et la DÉFENSE : POUR UNE « JOURNÉE DE DÉFENSE ET DE CITOYENNETÉ » REPENSÉE
P.7

LA FAGE CONTACTS
P.10

Quel rapport des jeunes à la citoyenneté ?

Régulièrement pointés du doigt par les discours politiques et les images médiatiques, les jeunes ne semblent que très rarement pouvoir trouver grâce aux yeux d'une opinion publique qui ne voit dans chaque génération qu'un recul par rapport à la précédente. Alors que les jeunes connaissent aujourd'hui une situation sociale critique, marquée par la précarité et le chômage, ils ne sont perçus que comme un problème qu'il faudrait résoudre et pas comme des citoyens à part entière.

A ce titre, les élections présidentielles de 2017 furent l'occasion d'un véritable déferlement de propositions démagogiques visant à « recadrer » une jeunesse qui serait la source de tous les maux : radicalisation, délinquance, abstention, apathie et subversion. Des jeunes qui ne s'engageraient plus, devraient « renouer » avec la société par un service civique obligatoire, et des jeunes prompts à la radicalisation et aux pensées antirépublicaines devraient passer par un service national assurant de remettre chaque jeune dans le droit chemin.

La classe politique semble tomber d'accord sur la désignation des jeunes comme un problème public qui devrait être redressé, occultant totalement l'urgence sociale et éducative de la jeunesse.

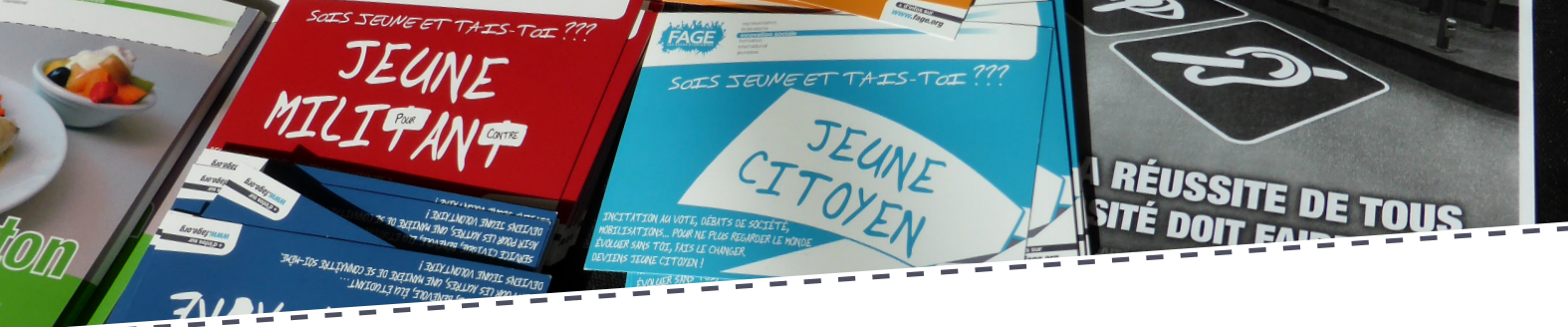
Loin de vouloir assurer à tous les jeunes une protection sociale adéquate et un accès de toutes et tous à l'éducation supérieure, cette vision négative de la jeunesse occulte intégralement l'engagement quotidien de milliers de jeunes. Loin d'être cette génération « désengagée » dépeinte dans les discours publics, les jeunes s'engagent plus que toutes les générations précédentes. Et si l'on peut s'interroger sur la baisse de la participation électorale des jeunes, il est urgent de constater le niveau sans précédent d'engagement de la jeunesse. Le volontariat en service civique ou à l'international, le bénévolat associatif, l'engagement syndical ou politique ou encore l'engagement numérique, sont autant de formes nouvelles ou anciennes qui atteignent des niveaux sans précédents.

Il est dès lors faux et mensonger de désigner les jeunes comme repliés sur eux-mêmes, déconnectés de la vie publique et désintéressés des grands enjeux contemporains, quand il s'agit simplement d'une mutation des formes d'expression et de participation politique. En 2016, l'Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire (INJEP) a montré que la part de jeunes de 18 à 30 ans qui s'engageaient bénévolement en 2016 était de 35%, contre 26% en 2015¹. Outre l'engagement bénévole, plus de 90 000 jeunes effectuent chaque année un service civique, et 15 000 jeunes s'engagent chaque année dans la réserve.

En conséquence, la promesse de campagne du Président de la République de rétablir un véritable « service national universel » apparaît profondément déconnectée des besoins des jeunes et bien plus au service d'un discours politique.

Alors que les débats restent importants, et les contours de ce projet de « service national universel » encore flous, il est urgent de passer en revue arguments et contraintes, et de proposer une alternative effective qui assure une véritable émancipation des jeunes.

¹ L'engagement des jeunes : une majorité impliquée, une minorité en retrait, Jeunesses – Etudes et Synthèses, INJEP, 2016



Jeunesse, citoyenneté, défense et service national

Déconstruire les mythes du service national

La place des forces armées en France a connu une évolution particulière dans la période marquée par le terrorisme que le pays traverse. La normalisation des patrouilles de « l'Opération Sentinelle » dans les rues et les multiples prolongations de l'état d'urgence ont sérieusement mis les questions de défense et de sécurité à l'agenda politique. Tant et si bien que, durant la campagne présidentielle, le rétablissement du service national, suspendu en 1997, est revenu à l'agenda comme une solution miracle. Loin de répondre aux enjeux de défense, cette proposition stigmatise les jeunes comme s'ils étaient fautifs et fait peser sur eux le poids politique de la réponse au terrorisme.

Cette logique répond à une vision mythique et idéalisée du service national comme un moment d'acquisition de « valeurs » et de « discipline » censées recadrer la jeunesse. Non seulement cette vision, souvent présentée durant les débats sur le service national, part du postulat que les jeunes seraient en manque de valeurs essentielles, mais écarte totalement le rôle éducatif de l'institution scolaire et la nécessité pour les jeunes de s'émanciper et de développer leur propre esprit critique et leurs valeurs.

Face à ce mythe porteur d'une vision conservatrice de la jeunesse, une part de la classe politique y oppose un autre mythe : celui du « creuset républicain ». Le service national serait ainsi un moment de « mixité sociale » et de « fraternité », alors même que le service national lorsqu'il était obligatoire était marqué par de nombreuses exceptions. Il apparaît largement illusoire de croire qu'un dispositif qui enferme les jeunes ensemble pendant une période donnée produirait magiquement de la mixité sociale. La mixité sociale se construit par une politique éducative, sociale et d'éducation populaire au plus proche des citoyens.

Enfin, il serait nécessaire de remobiliser les jeunes, désengagés de la chose publique et des questions de défense. Il est déjà faux de considérer que les jeunes se désengagent de la chose publique alors que l'engagement bénévole et volontaire n'a jamais été aussi important. De même, l'engagement des jeunes dans la défense – au travers de la réserve notamment – reste important malgré des discours publics alarmistes. S'il est nécessaire que les citoyens se saisissent des questions de défense, il n'est pas concevable que cela passe par la contrainte : l'engagement est nécessairement volontaire. La participation politique et « l'esprit de défense » doivent rester des choix des jeunes.

Quels dispositifs d'engagement volontaire ?

S'il est louable d'encourager et d'accompagner l'engagement des jeunes, le caractère « volontaire » de l'engagement est une condition *sine qua non*. Ainsi, à l'inverse un Service National Universel qui voudrait imposer une forme unique et obligatoire pour les jeunes, il est nécessaire de mobiliser et renforcer les dispositifs d'engagement volontaire pertinents et adaptés.

Le volontariat en **Service Civique**, né en 2010, a pour objectif de renforcer la mixité et la cohésion sociale au travers d'un engagement volontaire dans des missions d'intérêt général, indemnisées et

à destination des 16-25 ans. Avec près de 90 000 missions réalisées en 2016, la montée en charge du Service Civique permet à de plus en plus de jeunes de s'engager dans des missions auprès d'associations, de services publics ou d'ONG. Via l'encadrement des volontaires, leur indemnisation ainsi que par la notoriété du dispositif, le Service Civique est un dispositif particulièrement efficace pour amener les jeunes vers un premier engagement.

Dans ce contexte, il est nécessaire de poursuivre le développement du Service Civique dans l'objectif que chaque jeune qui le souhaite puisse effectuer une mission de volontariat. L'objectif annoncé pour l'année 2017 de 150 000 volontaires et l'augmentation budgétaire prévue constituent un bon début vers une universalisation du Service Civique. Outre cette montée en charge, il est nécessaire d'assurer un véritable suivi renforcé de la qualité éducative et sociale des missions pour éviter tout risque d'emploi camouflé, mais bien s'assurer que le volontariat soit un vecteur d'émancipation.

Le **Service Volontaire Européen** (SVE) a quant à lui vocation à permettre aux jeunes européens de s'engager tout en favorisant la mobilité et la solidarité européennes. Au fil des années, il a permis à de nombreux jeunes de s'engager et de découvrir d'autres cultures, et a connu une montée en puissance progressive. La transformation progressive du SVE en véritable **Corps Européen de Solidarité** qui a vocation à développer plus encore la mobilité et la solidarité des jeunes européens, si elle pose de nombreuses questions sur les modalités de mise en place² reste néanmoins un signal positif en faveur de l'engagement comme vecteur d'insertion des jeunes. Il est urgent que l'Union Européenne développe plus encore l'engagement, la mobilité et l'investissement public en faveur de la jeunesse, comme le proposent de nombreuses organisations de jeunesse européennes. Ce n'est qu'au prix de cet investissement dans les dispositifs d'engagement et de mobilité, que nous pourrions investir les jeunes dans la construction européenne par la solidarité, bien plus qu'au travers d'une « Europe de la défense » fantasmée.

Outre le volontariat, le **bénévolat associatif** reste aujourd'hui encore l'une des principales modalités d'engagement des jeunes. Catalyseur de citoyenneté, générateur de mixité sociale et vecteur d'éducation non-formelle, le bénévolat joue un rôle de cohésion sociale particulièrement important dans la société française. Pourtant, il est régulièrement oublié voir battu en brèche par l'effondrement progressif des politiques de soutien au secteur associatif.

Il est ainsi nécessaire de mener une véritable politique de soutien au bénévolat, par le développement associatif d'une part, et par l'accompagnement du bénévolat des jeunes d'autre part. L'effritement des fonds destinés à la formation des bénévoles (FDVA) nuit aujourd'hui gravement à la montée en compétence des bénévoles et à leur émancipation au travers de leur engagement. Mais cet investissement nécessaire doit être couplé à un véritable travail d'accompagnement des bénévoles au travers des aménagements d'études pour les lycéens et étudiants engagés, ainsi que par une véritable mise en application du congé d'engagement pour les jeunes actifs.

Enfin, l'engagement des jeunes se pratique aussi par le biais de la **réserve**, militaire ou civique. Les différentes réserves de l'Armée de Terre, de l'Air, de la Marine, de la Gendarmerie et de la Police Nationale sont aujourd'hui regroupées au sein de la **Garde Nationale** depuis 2016. Par ce biais, de nombreux jeunes s'engagent de manière volontaire tout en bénéficiant d'une formation et d'une rémunération. La Garde Nationale est un dispositif efficace et lisible, et a vocation à se développer pour atteindre les 85 000 engagés à la fin de l'année 2018.

² Voir la Contribution du CNAJEP à ce sujet



En parallèle, la **Réserve Civique**, née en 2017, a vocation à permettre des engagements occasionnels, ponctuels ou récurrents, sans limite d'âge et de manière bénévole. Elle permet ainsi de mettre en relation des structures qui mettent en place des actions d'intérêt général, de manière pérenne ou dans l'urgence. Malheureusement, la mise en application du dispositif reste peu effective faute d'un réel engagement des services publics et des associations, contrairement au service civique. Il serait pertinent d'encourager le dispositif pour permettre à tous les jeunes des engagements ponctuels à l'échelle locale, au lieu de vouloir susciter l'engagement par la coercition.

Quels dispositifs d'insertion et de mixité sociale ?

La question de la mixité et de la cohésion sociale est régulièrement au cœur des réflexions et des objectifs des politiques publiques à destination des jeunes. Devant l'accroissement dramatique des inégalités et l'important chômage des jeunes, l'insertion sociale et professionnelle doit être au cœur des politiques jeunesse. Il apparaît pourtant surprenant et peu convainquant l'idée de faire du « Service National Universel » un outil d'insertion alors que de nombreux dispositifs plus ciblés et plus intenses existent déjà et devraient être renforcés.

Ainsi, les établissements du service public de l'emploi développent de nombreux dispositifs à destination des jeunes en insertion et des décrocheurs. Nombre d'entre eux s'inscrivent dans le cadre du « Parcours Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie » (PACEA), et se déploient en fonction des besoins du jeune.

Nous trouvons donc plusieurs dispositifs d'intensité, de durée et d'objectifs variables qui peuvent être intégrés dans un PACEA ou non :

- La Garantie Jeunes est l'un des dispositifs centraux du PACEA et consiste en un accompagnement de 12 mois réalisé par les Missions Locales. Cet accompagnement contractualisé comprend des formations, des mises en situation professionnelle et une allocation équivalente au RSA.
- Les Ecoles de la Deuxième Chance (E2C) ont pour mission d'accueillir les jeunes décrocheurs de moins de 26 ans dans 118 établissements, afin de leur permettre d'accéder à une formation qualifiante et un emploi. Autour d'une formation sur les savoirs fondamentaux et de stages en entreprise, les jeunes bénéficient de cet accompagnement sur une période de 4 mois à 2 ans, pour s'insérer professionnellement.
- Les Etablissements Pour l'Insertion Dans l'Emploi (EPIDE) sont des établissements d'insertion sociale originellement portés par le Ministère de la Défense, aujourd'hui portés par le Ministère de la Cohésion des Territoires. Ils consistent en un accompagnement intensif avec internat et vie collective, ainsi qu'un parcours individualisé comprenant formation et éducation à la citoyenneté.

Outre ces dispositifs, la création en 2015 du Service Militaire Volontaire (SMV) tente de répondre à l'enjeu d'insertion sociale et professionnelle au travers d'un engagement militaire centré sur les jeunes décrocheurs. Inspiré du Service Militaire Adapté tel qu'existant en Outre-Mer, le SMV propose aux jeunes un parcours d'insertion vers l'emploi dans un cadre militaire sur une période de 6 à 12 mois. Le SMV comprend ainsi des formations civiques et citoyennes ainsi que des formations professionnelles certifiées. Avec 6 centres actifs, le SMV prend en charge 1 000 jeunes par an et semble faire ses preuves.

Ainsi, si la question de la mixité et de l'insertion sociale et des jeunes est centrale dans les politiques de jeunesse, il existe de nombreux dispositifs adaptés aux différents profils et aux différentes situations. Dès lors, il n'apparaît pas nécessaire de créer un dispositif supplémentaire, fût-il universel, tant il est urgent de développer les dispositifs existants, bien plus adaptés aux différentes situations des jeunes.

Les jeunes, la citoyenneté et la défense : pour une « Journée de Défense et de Citoyenneté » repensée

Si un « Service National Universel » apparaît comme une mauvaise réponse à des vraies problématiques en raison de son caractère coercitif et couteux, il s'agit de tirer profit des dispositifs existants. Outre les dispositifs évoqués, le caractère « universel » mis en avant par les promoteurs du SNU existe déjà : il s'agit de la Journée de Défense et de Citoyenneté. Anciennement la « Journée d'Appel et de Préparation à la Défense » instaurée en 1998, a vocation à permettre aux jeunes de découvrir la Défense Nationale tout en assurant une détection de l'illettrisme dans l'ensemble d'une classe d'âge.

Si la Journée de Défense et de Citoyenneté laisse un souvenir généralement peu marquant aux jeunes qui y passent, c'est probablement en raison du peu d'apport concret de la journée. Plutôt que de faire de cette journée un simple « présentoir » de la Défense Nationale, il faut la transformer en véritable « Semaine de citoyenneté, de formation et de Défense », réalisée entre 16 et 19 ans, et axée sur 4 blocs :

- Un bloc « défense et citoyenneté » qui permettra aux jeunes de découvrir le fonctionnement des armées et les grands principes de la République
- Un bloc « accès aux droits » qui permettra aux jeunes de découvrir les différents droits auxquels ils peuvent prétendre et de rencontrer les acteurs de l'orientation et de l'insertion sociale et professionnelle
- Un bloc « formation » qui permettra aux jeunes d'accéder à des formations immédiatement utiles, telles que les premiers secours, le code de la route ou les usages du numérique
- Un bloc « engagement » qui permettra aux jeunes de découvrir les modalités d'engagement qui s'offrent à eux à l'issue de la semaine



Jeunesse, citoyenneté, défense et service national

A ces 4 blocs s'adjoindrait un créneau d'évaluation comprenant test de détection de l'illettrisme, visite de santé et tests psychotechniques afin d'identifier les jeunes nécessitant un accompagnement spécifique.

Exemple de planning pour la semaine de citoyenneté, de formation et de Défense

Créneau	Thème	Titre	Contenu	Intervenants
1	Général	Ouverture	<ul style="list-style-type: none"> Présentation de la semaine Explication du fonctionnement 	Armées
2	Evaluation	Tests d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> Tests de détection de l'illettrisme Visite de santé Tests psychotechniques 	Armées
3	Défense et citoyenneté	Le rôle de la Défense Nationale	<ul style="list-style-type: none"> Présentation du rôle et du fonctionnement de la Défense Nationale Présentation des différents métiers des armées 	Armées
4		Qu'est-ce que la République ?	<ul style="list-style-type: none"> Fonctionnement démocratique et valeurs de la République Qu'est-ce que la laïcité ? Agir contre les discriminations 	Armées et associations
5	Accès aux droits	Droits Sociaux	<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation aux questions d'accès aux droits sociaux Informations sur la sécurité sociale, les minimas sociaux, etc. 	Missions Locales
6		Insertion Sociale	<ul style="list-style-type: none"> Ateliers sur l'orientation en fonction des profils de jeunes Présentation des dispositifs à destination des jeunes décrocheurs 	Réseau Information Jeunesse
7 à 9	Formation (au choix)	Premiers Secours	<ul style="list-style-type: none"> Prévention et Secours Civiques de Niveau 1 Initiation à la Réduction des Risques 	Spécialistes
		Code de la Route	<ul style="list-style-type: none"> Enseignements de base du Code de la Route Premières évaluations et informations pour passer le permis 	Auto écoles
		Usages du numérique	<ul style="list-style-type: none"> Découverte des bons usages du numérique Enseignement des compétences numériques de base 	Associations
		Auto-défense	<ul style="list-style-type: none"> Découverte des conduites à tenir en cas de danger ou d'agression Enseignement des techniques de base de défense personnelle 	Armées
10	Engagement	Présentations des dispositifs d'engagement	Au choix : <ul style="list-style-type: none"> Présentation du Service Civique Présentation de la Garde Nationale Présentation du Corps Européen de Solidarité 	Associations et armées

Organisée sur une semaine ouverte en 10 demi-journées de 4h (9h-13h et 14h-18h) en externat, la « semaine de citoyenneté, de formation et de défense » sera modulable en fonction des besoins et des choix des jeunes.

Il s'agit donc en définitive de construire un véritable parcours de citoyenneté qui repose sur trois étapes :

- L'éducation civique durant le secondaire
- La semaine de citoyenneté, de formation et de défense entre 16 et 18 ans
- Un engagement volontaire dès 16 ans

Ainsi, la semaine de citoyenneté jouerait le rôle de pivot entre l'éducation à la citoyenneté et les engagements des jeunes, qu'ils soient sous la forme de volontariat, de bénévolat, ou de de réserve.



| Qu'est-ce que la FAGE ?

La Fédération des associations générales étudiantes - FAGE - est la première organisation étudiante de France. Fondée en 1989, elle assure son fonctionnement sur la démocratie participative et regroupe près de 2000 associations et syndicats, soit environ 300 000 étudiants.

La FAGE a pour but de garantir l'égalité des chances de réussite dans le système éducatif. C'est pourquoi elle agit pour l'amélioration constante des conditions de vie et d'études des jeunes en déployant des activités dans le champ de la représentation et de la défense des droits. En gérant des services et des œuvres répondant aux besoins sociaux, elle est également actrice de l'innovation sociale.

La FAGE est reconnue organisation étudiante représentative par le Ministère en charge de l'enseignement supérieur. Indépendante des partis, des syndicats de salariés et des mutuelles étudiantes, elle base ses actions sur une démarche militante, humaniste et pragmatique. Partie prenante de l'économie sociale et solidaire, elle est par ailleurs agréée jeunesse et éducation populaire par le ministère en charge de la jeunesse.

A travers la FAGE, les jeunes trouvent un formidable outil citoyen pour débattre, entreprendre des projets et prendre des responsabilités dans la société.

Un réseau national

35 fédérations de ville

20 fédérations nationales de filière

2 000 associations étudiantes

300 000 étudiants

adhérents à une association membre de la FAGE

Jimmy Losfeld

Président de la FAGE

06 86 63 41 44

president@fage.org

Vincent Simon

1er Vice-Président en charge de l'innovation sociale

07 77 94 23 29

vincent.simon@fage.org